

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c  
Réclames, —... 30  
Faits divers, —... 75

### RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

### On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

### ABONNEMENT.

Sauumur... 30 fr.  
12 mois... 16  
6 mois... 8  
Poste: 35 fr.  
12 mois... 18  
6 mois... 10

### On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste. chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 7 AOUT 1886

## Les Elections départementales

En 1871, lors de la première mise en pratique de la loi sur les Conseils généraux, les républicains conquièrent plus de 30 0/0 des sièges.

En 1874, les républicains, sur 3,000 sièges, en obtinrent 1,469, c'est-à-dire presque la moitié.

En 1877, les conservateurs perdaient 135 sièges.

En 1880, la perte des conservateurs se chiffrait par 389 sièges.

En 1883, la perte fut de 134 sièges.

En 1886, non seulement on n'a rien perdu, mais on a gagné une vingtaine de sièges.

Est-ce là un désastre? Non! Une défaite? Moins encore. On n'a point coutume de qualifier de vaincue une armée qui maintient ses positions.

Un journal républicain, s'adressant à ses coreligionnaires politiques, leur dit très simplement:

« Vos combinaisons, si ingénieuses soient-elles, ne supprimeront pas le fait précis: l'idée républicaine ne gagne pas de terrain. Chaque année la mort enlève des milliers qui, par éducation, habitude, et même sénilité, étaient partisans de la monarchie, et cependant l'armée monarchique reste aussi nombreuse. Elle fait donc des recrues! »

Cette appréciation est rigoureusement exacte.

Qu'on lise avec quelque attention les articles que les journaux républicains consacrent à la journée de dimanche. De quoi se réjouissent-ils? Quel est le fait qu'ils font ressortir sous mille formes?

Qu'ils ont été victorieux? Non. Ce qu'ils répètent à satiété, ce qui leur inspire une satisfaction si profonde, se résume en ceci: on n'a point perdu leurs positions.

Il semble qu'ils s'attendent à un dé-

sastre. Leur joie d'avoir été à peine entamés ne saurait s'expliquer autrement.

Qu'on ne l'oublie pas: les républicains avaient tout en mains: le gouvernement, l'administration; cette force indirecte mais considérable qui résulte de la possession d'État, le tout servi par la pression administrative ne reculant devant rien.

Il s'agissait d'élections sur le résultat desquelles les influences locales exercent une action dominante. Nous ne serons démenti par aucun homme au courant de la vie départementale, en disant qu'il est généralement plus facile de faire élire un député de l'opposition qu'un conseiller général, à tort ou à raison suspecté d'hostilité à l'égard du régime existant.

En dépit de ces circonstances défavorables, les conservateurs ont gagné quelques sièges.

Pour la première fois depuis 1871, la République ne fait pas de conquêtes; elle a cessé de progresser; elle recule.

Oh! sans doute; nous le reconnaissons franchement, nous espérons mieux encore. Nous pensions que le succès ne se bornerait pas à enrayer le flot républicain et que le recul serait plus considérable. Mais le partiel avortement de nos espérances ne doit pas nous faire méconnaître l'importance du résultat obtenu.

Il nous faut aussi dégager la leçon du scrutin.

Cette leçon, c'est que si l'union existe entre toutes les nuances de l'opinion conservatrice, l'action n'est point encore ce qu'elle pourrait être. Se défendre, résister est bon. Cela ne saurait suffire. Il faut aller de l'avant, conquérir par une propagande infatigable les électeurs encore abusés par les mensonges de la République; encore inconscients des périls auxquels ce régime expose la France; encore ignorants des bienfaits qu'apporterait la Monarchie.

Si le demi-succès obtenu par les conservateurs dans les élections du 1<sup>er</sup> août devait déterminer chez eux une action plus énergique encore que par le passé, s'il est l'excitant des luttes futures, nous le salue-

rons comme une grande et décisive victoire.

Le ministère de l'intérieur a communiqué, hier soir, cette nouvelle statistique électorale:

« On connaît aujourd'hui les résultats exacts des élections du premier août; ces résultats se décomposent comme suit: 1,248 résultats définitifs et 188 ballottages.

» Sont élus 840 républicains et 408 réactionnaires.

» L'écart entre les sièges perdus et les sièges gagnés par les républicains est nul. »

Chaque jour, comme on le voit, les succès (négatifs) des républicains s'accroissent. En dépit de cette statistique officielle, nous maintenons le chiffre de 35 sièges conquis par les conservateurs.

A propos du cas de M. Boulanger, la France nous donne une nouvelle à laquelle nous ne nous attendions guère. Ce journal reproche aux conservateurs de s'attaquer au ministre de la guerre « au moment où une guerre européenne est sur le point d'éclater, où l'Allemagne, sous prétexte de manœuvres, masse soixante à soixante-dix mille hommes sur nos frontières de l'Est. »

De deux choses l'une: Ou cela est faux, et on ne veut que nous inquiéter pour faire oublier M. Boulanger; c'est une comédie pitoyable.

Ou le fait est exact. Alors il est incroyable que le danger qui nous menace soit révélé uniquement parce que M. Boulanger se trouve dans une situation fautive. Si le général n'avait pas été convaincu de mensonge, on aurait donc, pour ne pas nuire à son prestige, continué à cacher le danger qui menace la France, à ne pas essayer de le détourner?

Dans les deux hypothèses on a incontestablement tort, et tout ce que nous pouvons dire, c'est que, quoi qu'il arrive, le pays sera heureux de ne plus voir à la tête de l'armée un officier dont la parole n'a pas

plus de valeur que celle d'un charlatan.

Autre système:

La Lanterne conseille à M. de Freycinet de faire enfermer le Pape à Fontainebleau.

Le moment serait vraiment bien choisi.

La captivité de Léon XIII d'un côté, une guerre européenne de l'autre, voilà deux diversions puissantes. Si les amis de M. Boulanger ne réussissent pas à faire autour de lui le silence dont il a besoin, ce ne sera pas leur faute. (Avenir d'Indre-et-Loire.)

### SANS MESURE

Sous ce titre, M. Ranc tourne et retourne sur le gril l'infortuné Boulanger. Toutes les fautes, les incartades, les sottises provenant du manque de correction, de tact, de convenance de M. Boulanger sont relevées avec une ironie des plus malicieuses. Voici le plus amusant passage de cette correction administrée de main de maître:

« Le tort du général Boulanger depuis qu'il est ministre de la guerre, est, comme tous les nouveaux venus dans un parti, d'exagérer le zèle. C'est là que se sont étalés en plein son manque de mesure et son intempérance de caractère. Il s'est agité, il s'est répandu, il a discuté, il s'est mis en évidence, il a recherché un rôle politique devant le pays et dans le ministère. Un moment, il a semblé être l'unique porte-parole du gouvernement. Les douces représentations que ne lui a pas épargnées M. de Freycinet ne l'arrêtaient pas. C'est alors que je me suis permis de crier casse-cou au général qui s'emballait et au public qui s'engouait. Quelques-uns qui m'ont blâmé doivent voir aujourd'hui que j'avais raison.

» L'échec que le général Boulanger a subi dans l'affaire Saussier a été pour lui un premier avertissement. Il s'est heurté dans le ministère à un veto très ferme. Mais tout de suite et coup sur coup se sont produits les incidents que l'on sait: l'interpellation à la Chambre et au Sénat sur les grades des princes, les acclamations de la revue, le duel Lareinty, l'ovation devant le cercle militaire,

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE VIEUX MUSICIEN

Par MARCHE LACHÈSE

Les meilleures chambres furent offertes à ces voyageurs distingués. L'aubergiste du Lion d'Or, malgré ses prétentions, n'avait pas coutume de recevoir des hôtes de cette tournure.

Une heure après, M. et Mme Suber, assis devant une fenêtre ouverte, regardaient, aux lueurs du réverbère, cette place, ce village, ces champs où, naguère, ils devaient chercher tous leurs horizons.

Marguerite s'acheminait vers l'église. Elle avait besoin d'être seule, de pleurer sans témoins, et sans de prier. La pauvre enfant, ignorante jusqu'à présent du véritable esprit chrétien, commençait à comprendre une des grandes leçons de la croix, celle qui apprend à être conduit vers Dieu par l'angoisse et par l'impuissance.

Le jour, qui mourait dans les cieux, s'était depuis longtemps éteint dans l'église. Seuls, la lampe suspendue devant l'autel et deux flambeaux de cire posés sur des crédences dissipaient un peu l'obscurité.

A leurs pâles clartés, on voyait un grand nom-

bre d'hommes et de femmes agenouillés. Les coiffes blanches tranchaient avec éclat sous les rayons des lumières et se dessinaient encore vaguement là où ces rayons ne se projetaient plus.

O bonnes et heureuses populations rurales! qui, après vous être, pendant tout le jour, ployées au travail des champs, ce travail le plus pur et le plus vivifiant de tous, venez, le soir, vous réunir autour du divin Maître, comme les enfants qui, avant de s'endormir, demandent la bénédiction paternelle, ne changez pas! Gardez-vous des pièges que l'on tend à votre crédulité! Foyez les faux prophètes qui, disciples et auxiliaires du serpent, cherchent à vous séduire et à vous arracher, avec votre foi, votre paix, votre force, vos joies et vos vertus!

Un calme ineffable régnait dans l'humble temple. Ce calme pénétra le cœur de Marguerite et le porta à s'épancher intimement, tendrement devant Dieu.

Tout à coup, pendant que, pour la première fois peut-être, elle savourait cette mystérieuse douceur, elle entendit un bruit de clefs secouées violemment. Le sacristain, armé d'un flambeau, faisait sa ronde dans l'église. Tous les paysans étaient sortis.

M<sup>lle</sup> Suber se leva précipitamment. Le sacristain passait près d'elle.

— Je ne vous aurais pas enfermée, soyez tran-

quille, dit-il tout bas.

— Merci, monsieur, répondit-elle.

Il la précéda vers la porte. Le flambeau jetait sa lueur sur les murs. Les piliers, les tableaux paraissaient et disparaissaient sur son passage.

Tout à coup, Marguerite sentit ses mains se joindre et se crispier. Dans une travée, au bas de l'église, le flambeau venait d'allumer des reflets métalliques. De longs tuyaux se profilaient.

— C'est l'orgue! murmura la jeune fille d'une voix étouffée.

— C'est l'orgue! répondit le sacristain d'un ton triomphant. On l'entendra dimanche!

A ce mot, Marguerite franchit le seuil de l'église et, comme la place était déserte, elle s'enfuit.

Pendant les cinq jours qui la séparaient de ce dimanche redoutable, la pauvre enfant vécut, pour ainsi dire, devant l'instrument. Ses études préparatoires n'étaient réduites que par les absences du souffleur.

Ah! Stanislas Jacob le lui avait bien dit un jour: « Dans notre triste humanité, l'esprit s'enchaîne à la matière. » L'orgue le lui disait à son tour quand il répondait de travers aux pieds qui se trompaient de pédales, aux doigts qui glissaient sur les notes sans les enfoncer suffisamment. Tantôt quelques notes étouffées semblaient gémir dans l'instrument comme si elles sortaient d'une zampone; tantôt une bruyante trempette ouverte à

contre-temps éclatait à l'oreille de Marguerite qui s'arrêtait soudain, terrifiée.

L'orgue ne possédait guère qu'une quinzaine de jeux, d'ailleurs variés et harmonisés avec tout l'art qu'avait pu y mettre un célèbre facteur.

Cherchant sans cesse, et quelquefois vainement, des solutions dans la méthode écrite par le vieux maître, faisant appel à toute son intelligence et à toute son énergie, Marguerite se raidissait contre son ignorance. Elle finit par rejeter son inquiétude comme un fardeau: elle sentait que cette inquiétude la paralysait. Comme l'autruche qui cache sa tête sous son aile pour ne pas voir le danger, elle repoussait la pensée de l'épreuve que chaque minute faisait plus prochaine.

Le lendemain de son arrivée, elle s'était présentée avec sa mère chez la comtesse de Mabaut qui, indisposée, ne recevait pas; puis chez le recteur qui était sorti. Rien n'était donc venu distraire l'isolement des réfugiés, rien n'avait pu les éclairer sur les conditions où Marguerite allait se présenter à toute une population.

Les exilés pouvaient dire de l'hôtellerie rustique ce que le poète chantait de sa blanche maison:

Le clocher du village  
Surmonte ce séjour.  
Sa voix, comme un hommage,  
Monte au premier nuage  
Que colore le jour.

A l'aube du dimanche, pendant que le grêle

et le général Boulanger s'est baigné dans sa popularité.

» Le triomphe n'a pas été de longue durée. Sa chute est dure et la leçon cruelle. »

### M. Limbourg

Aujourd'hui, le nom de l'honorable M. Limbourg sera dans toutes les bouches. Tout le monde voudra savoir quel est l'homme qui a eu le courage de confondre M. Boulanger, en faisant voir aux bonnetes gens jusqu'où peut aller le cynisme républicain. Nous allons le présenter à nos lecteurs.

L'âge, une cinquantaine d'années. Au physique, un homme de taille et de complexion moyennes. Un visage d'une finesse de traits frappante, où brillent deux yeux bleus vifs et doux à la fois. Les cheveux grisonnants, taillés en brosse, et la barbe portée courte à la Henri III. L'abord, tout en restant d'une dignité quasi hautaine, est plein d'affabilité. Bref, de l'ensemble de la personne, qui a un caractère de distinction remarquable, se dégage un grand charme.

Quant à la carrière, M. Limbourg, qui est avocat à la Cour d'appel de Paris, a été fonctionnaire pendant quelques années. En 1874, M. Thiers l'envoya comme préfet dans l'Hérault, d'où il passa dans les Bouches-du-Rhône. Plus tard, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, il se vit confier la préfecture de Seine-et-Oise, poste important à cette époque, quand le siège des Chambres était à Versailles. Démissionnaire au moment du 16 mai, M. Limbourg fut nommé, par M. Dufaure, préfet de la Seine-Inférieure, lorsque les républicains revinrent au pouvoir. Il donna pour la seconde fois sa démission, en septembre 1880, au moment de l'exécution des décrets du 29 mars.

M. Limbourg rentra alors au barreau, où il reprit bien vite une situation importante. Ami de la famille d'Orléans, M. Limbourg est, en sa qualité d'avocat, particulièrement attaché comme conseil à la personne de M. le duc d'Aumale.

### Chronique générale.

Rien de nouveau ; on attend patiemment le résultat des scrutins de ballottage et la politique est à l'état stagnant ; on ne parle plus même du général Boulanger, à qui ses amis conseillent de faire le mort, et ils ont bien raison.

On se demande cependant si, lors de la rentrée des Chambres, il ne se trouvera pas un député pour demander quelques explications sur cet incident ; même en République, un ministre est astreint à une certaine réserve que le général Boulanger paraît avoir complètement oubliée.

L'affaire Boulanger n'est pas seulement intéressante par les incidents scandaleux dont elle est cause. Elle l'est surtout par la portée morale qu'elle révèle chez les républicains.

tinement se faisait entendre, Marguerite et M. Suber entraient dans l'église. Ils venaient assister à une messe matinale dite par un vieux prêtre, hôte passager du castel.

Ils s'agenouillèrent près de la balustrade, dans un banc, au hasard. Des paysans se groupèrent autour d'eux.

La messe commença. Marguerite, accablée, tenait sa tête penchée dans ses mains, et ne la relevait que pour suivre le saint sacrifice. Tout à coup, un frôlement de soie se fit entendre près d'elle, dans le même banc. Marguerite n'y prit pas garde. Ce fut seulement au moment où l'on s'agenouillait pour l'élévation qu'elle vit une femme âgée, vêtue de noir, et dont le regard était fixé sur elle avec une sorte d'intensité. La jeune fille éprouva une impression pénible. Mais la petite clochette sonnait, les fronts se courbaient, ce n'était pas l'heure de se distraire...

Au moment de la communion, la femme en deuil s'approcha de la sainte table. Revenue dans le banc, elle ramena autour d'elle les plis de son manteau et, se prosternant pour mieux échapper à tout souvenir terrestre, elle s'absorba dans son action de grâces.

Cependant, la messe était terminée. Les assistants se retiraient. Il fallait que M. et Mme Suber pussent sortir aussi. Marguerite se décida enfin à murmurer :

Les appréciations des feuilles républicaines nous montrent, pris sur le vif, ce qu'ils entendent par l'honneur militaire et ce qu'ils attendent de leurs officiers généraux ; chacun fait sa critique, offre son conseil à l'infortuné ministre.

Tous sont à peu près d'accord sur ce point : que ce ne sont pas tant les témoignages de gratitude et les assurances de dévouement inaltérable donnés au duc d'Aumale qui constituent la faute du général, — que ses démentis réitérés.

Tous concluent dans le même sens : Restez aux affaires, restez à la tête de l'armée républicaine ! Vous êtes un « bon officier », achevez la besogne que vous avez acceptée ; seulement, plus de politique ; la politique n'est pas votre fait !

« Rentrez dans le rang républicain, mon général ! Vous pouvez être, au dire de vos amis, un bon et solide ministre de la guerre. Cette ambition doit vous suffire. Garez-vous de la politique ! Elle ne vous réussit pas. »

Oh ! oui, le général rentrera dans le rang républicain. *Dignus est intrare* !... Il est certain qu'après ce qui lui est arrivé, il n'a plus le choix, et ce n'est pas le rang monarchique qui pourrait le recevoir.

Le Soleil annonce de prochains remaniements ministériels ; il serait question de remplacer MM. Sarrien, Baihaut et Develle.

La retraite de M. Demôle serait certaine.

Contrairement au bruit répandu dans certains journaux, dit l'Agence Havas, il n'est nullement question d'envoyer des renforts au Tonkin ; on ne procède même pas actuellement aux renouvellements normaux.

On télégraphie de Berlin, le 4 août, à la Gazette de Cologne, qu'il est désormais certain que le comte Kalnoky accompagnera l'empereur d'Autriche à Gastein et assistera, comme le prince de Bismarck, à l'entrevue des deux souverains amis. La Gazette ajoute :

« Vu le grand nombre des entretiens que les deux hommes d'Etat ont eus à Kissingen, il est probable que les représentants des deux empires alliés auront peu de choses à se dire à Gastein ; leur présence prouvera seulement qu'ils se sont complètement mis d'accord à Kissingen touchant la conduite à suivre dans l'état actuel de l'Europe, et que leur opinion est partagée par les monarches alliés. »

Malgré cela, le monde politique consacre toute son attention aux événements qui vont se produire à Gastein et les considère comme très importants. A ce point de vue, il est certainement utile de faire remarquer que M. le comte de Launay, ambassadeur d'Italie, qui devrait prendre ces jours-ci son congé habituel, a été invité par M. de Robilant à ajourner son départ ; que, de plus, M. de Courcel, ambassadeur de France, est re-

— Madame, voudriez-vous permettre...

Celle à qui elle s'adressait, arrachée à sa prière, releva la tête, la vit debout et, se levant aussitôt elle-même, lui livra le passage demandé. M. et Mme Suber s'exécutèrent brièvement. Elle les salua, s'agenouilla de nouveau. Mais Marguerite avait vu le regard de cette femme se lever de plus près encore sur elle, et, sans qu'elle pût comprendre pourquoi, tandis qu'elle se dirigeait vers la porte ouverte au chevet de l'église, il lui semblait que ce regard la suivait.

Trois heures plus tard, elle reprenait avec sa mère ce chemin si court qu'elle aurait voulu voir s'allonger sans fin... La cloche lançait le premier appel à la grand-messe.

Mme Suber faisait pitié à voir. Elle n'avait pas voulu que sa fille fût seule et elle se demandait tout bas si elle n'avait pas trop présumé de ses forces à peine retrouvées.

(A suivre.)

Toujours très galant, le vicomte M... Dernièrement, dans la rue, il marcha, par mégarde, sur le pied d'une jolie femme.

Celle-ci se fâcha :  
— Vous n'y voyez donc pas, maladroit !  
Le vicomte, avec un gracieux sourire :  
— Je vous demande pardon ; mais pour voir votre pied, madame..., il faudrait un microscope !

venu à son poste, et que sir Edouard Malet, ambassadeur d'Angleterre, est attendu ici dans une dizaine de jours. M. le comte Schouvaloff, ambassadeur de Russie, qui se trouve à Schandau avec sa famille, vient de temps en temps à Berlin et dirige réellement les affaires de l'ambassade pendant son congé. En dépit du calme apparent de la politique, les diplomates étrangers accrédités ici déploient actuellement une très grande activité et échantent de nombreuses communications avec leurs gouvernements. »

Nous lisons dans l'officieux *Petit Journal* :

« M. Jules Grévy, président de la République, a exprimé le désir de voir se terminer la polémique engagée entre le ministre de la guerre et les tenants de l'orléanisme ; il approuve néanmoins l'attitude du général Boulanger. »

Dans les cercles politiques, on affirme que l'opinion du Président de la République résulte du froissement particulier que lui a causé la lettre irrespectueuse et hautaine du duc d'Aumale. »

M. Grévy exige le respect, même des personnes qu'il expulse et auxquelles il ôte leurs grades militaires. Une telle prétention est vraiment si ridicule qu'il suffit de la mentionner.

### LE PRÉCIEUX TONKIN.

Le précieux Tonkin, comme dit M. Ferry, nous a déjà coûté très cher ; nous n'en avons pas encore fini avec cette colonie à pépites problématiques, mais à déceptions beaucoup trop certaines et nombreuses.

M. Paul Bert s'occupe de l'organiser et il demande, comme entrée de jeu, sept nouveaux vice-résidents à 42,000 francs l'un dans l'autre, soit une dépense — supplémentaire — de 84,000 francs.

Le précieux Tonkin devient de plus en plus le ruineux Tonkin.

Dimanche et lundi, 1<sup>er</sup> et 2 août, on a remarqué l'absence de vagabonds dans les campagnes.

Dans certaines localités où il en passe 40 à 50 par jour, on n'en a pas vu un seul. Où étaient ces messieurs ?

Dans les villes, où on les fait voter au moyen de cartes portant les noms d'électeurs décadés ou absents.

Voilà le secret du succès des républicains dans les centres populeux.

### UN BUREAU DE TABAC BIEN GAGNÉ.

M. Talandier, ancien député de la Seine, a été nommé titulaire d'un bureau de tabac pour le dédommager de ses déboires politiques.

S'il faut doter d'un bureau de tabac tous les députés républicains auxquels le suffrage universel fera des loisirs, les prébendes dont l'administration française dispose ne suffiront pas.

Les maîtres-répétiteurs, les pions, pour les appeler d'un nom sous lequel ils sont mieux connus de tous, viennent d'adresser au ministre de l'instruction publique une pétition, couverte de 4,700 signatures, à l'effet d'obtenir une réforme de leurs conditions, quelques améliorations au moins en attendant la réforme complète. La presse entière s'est associée aux revendications si légitimes des maîtres-répétiteurs, formulées d'ailleurs avec une modération parfaite.

Leurs demandes sont très justes, le ton avec lequel ils les ont faites est mesuré : autant de raisons pour qu'ils n'obtiennent rien ! C'est malheureux à dire, mais, en France, pour tirer quelque chose de nos gouvernants, il est bon de grincer des dents.

Voyez plutôt messieurs les anarchistes...

### DÉSERTEURS ALLEMANDS

Jeudi, dans la journée, dit le Lorrain, trois soldats d'infanterie d'un des régiments en garnison à Metz se sont rendus au bureau de police de Pont-à-Mousson, et ont déclaré quitter leur pays et contracter un engagement dans la légion étrangère. Vendredi, ces jeunes gens ont été dirigés sur Nancy par le train de 8 heures 24 du matin.

### CE QUE CERTAINS EN PENSENT

Le *Cri du Peuple*, après avoir donné les résultats des élections aux conseils généraux d'après l'Agence Havas, dit d'abord :

« Pour se rendre un compte exact du caractère des dernières élections, il est indispensable d'attendre les journaux de province, puis le résultat des ballottages et enfin la constitution des bureaux lors de la très prochaine session tenue par les conseils. »

Il ajoute :  
« De plus, sous le titre général de *Republicains*, le ministère a englobé tout ceux qui n'ont pas inséré dans leur profession de foi une déclaration formelle d'hostilité contre la République. C'est ainsi, par exemple, que nous voyons classer parmi les amis du gouvernement M. Sébline, sénateur d'opposition, trois fois élu par le département de l'Aisne, malgré une ardente campagne ministérielle menée contre lui et une double invalidation. Si le ministère a beaucoup de défenseurs semblables dans les futurs conseils généraux, les préfets actuels peuvent s'attendre à ne pas être toujours sur un lit de roses. »

Ce qui n'empêche pas, bien entendu, les feuilles gouvernementales de célébrer « triomphe » des républicains et « effacement » des conservateurs.

On sait ce qu'il en faut penser.

### LE PÉTRIN.

La photographie a des rigueurs cruelles pour le ministre de la guerre.

En effet, dans les lettres si crânes que tout le monde connaît aujourd'hui, elle reproduit même les fautes d'orthographe. Et peut-être ce qu'il y a de plus humiliant pour le général Boulanger.

Quel style !  
« C'est vous qui m'avez proposé pour général. Aussi, en attendant que je puisse le faire de vive voix, agréez, etc... »

Quel charabia ! Décidément, Boulanger, c'est la guerre... avec l'orthographe.

Il n'y a, dans les trois lettres, qu'une seule phrase :

« Béni serait le jour qui me rappellerait sous vos ordres, Monseigneur... »

Et le général Boulanger ne voulait croire qu'elle était de lui !

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 août.  
Nos rentes restent soumises à de nombreuses oscillations. Fermés au début et faibles en clôture. Le 3 0/0 ancien ouvre à 82.60 et se ferme à 82.50 ; le 4 1/2 0/0 termine à 109.22 après 109.10.  
Le Crédit Foncier donne lieu à des achats suivis et surtout au comptant dont les cours supérieurs à ceux du terme. Les obligations locales et communales sont très demandées. Les taux de placement se portent sur ces valeurs répondant si bien au besoin de sécurité que le public éprouve.

La Société Générale reste bien tenue à 435. Les achats du comptant conservent une grande activité.

La société des Dépôts et Comptes courants oscille de 600 à 602.50 en attendant le cours de 650 que justifie le revenu élevé du titre.  
Le Panama se tient à 398.75. Les derniers résultats connus estiment à 457,000 le nombre des obligations souscrites. C'est un succès considérable en l'état actuel des affaires générales.

Demandes suivies sur les polices spéciales de l'Assurance Financière. Les coupures de 100 francs de ces mêmes titres sont recherchées par les petits capitalistes.

Les actions de nos grandes compagnies de mines de fer sont bien tenues. Les obligations sont fort demandées.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

REPÉTITION DU CARROUSEL. — ARRIVER LA MUSIQUE DU 43<sup>e</sup> DE LIGNE.

Il y aura, suivant l'habitude, répétition du carrousel demain matin (dimanche) 8 heures.

La musique du 43<sup>e</sup> de ligne arrivera d'Angers ce soir pour remplacer au carrousel la musique du 66<sup>e</sup> de ligne qui venait des années précédentes.

Les courses de Saumur, demain dimanche et mardi, commenceront, comme par le passé, à 2 heures. L'hippodrome sera ouvert à 4 heures.

Le carrousel commencera à 3 heures.  
Mercredi 11 août, grand tir aux pigeons.

**AU CONCOURS DE SAINT-NAZAIRE.**  
L'Harmonie Saumuroise quitte notre ville pour aller prendre part demain dimanche au concours musical de Saint-Nazaire.  
Nous faisons des vœux pour le succès de nos concitoyens.

**THEATRE.** — Jusqu'à l'heure où nous mettons sous presse, aucun spectacle n'est annoncé pour nos trois jours de fêtes. C'est peut-être fort heureux pour la troupe qui voulait venir, les curieux préférant, en toute circonstance, le grand air, la musique, les illuminations et le feu d'artifice à l'atmosphère d'une salle de spectacle.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**  
A l'occasion de la fête de l'Assomption, les billets de Bains de mer délivrés les 13, 14 et 15 août aux conditions du tarif spécial n° 8 par les gares de La Chapelle-du-Mézery, Arnage, Neuillé-Pont-et-Évêque, Saint-Antoine-du-Rocher et Châteauneuf, et stations intermédiaires pour les stations balnéaires comprises entre Maccare, Le Croisic et Guérande (ces points inclus), seront valables, pour le voyage, jusqu'aux derniers trains de la journée du 24 août.

D'après le *New-York Herald*, une perturbation atmosphérique atteindra probablement les côtes de France entre le 8 et le 10. Toujours la même chose! Décidément, nous n'en sortirons pas.

Les hommes de l'armée de terre appartenant à la classe de 1881 devront être renvoyés dans leurs foyers, après les manœuvres d'automne.

Le mouvement important sera achevé à la fin du 30 septembre. Ces dispositions sont prises pour éviter que le renvoi des libérables ait lieu à cheval sur les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres, ce qui serait un grand inconvénient au point de vue de la comptabilité de tous les corps de troupe.

## COURSES ET CARROUSELS A SAUMUR

Lorsque furent données, en 1850, les premières courses de Saumur, il y avait déjà de vingt-deux ans que les étrangers étaient en foule, lors de la clôture des manœuvres, pour admirer le carrousel de cavalerie.

C'est peut-être pas sans intérêt de rappeler aujourd'hui les dates de nos fêtes annuelles, courses et carrousel, depuis cinquante-six ans qu'elles existent.

1850. — Le samedi 28 septembre, carrousel; un seul jour de courses, le lendemain dimanche 29.

1851. — Les 7, 8 et 9 septembre. Général Randon, ministre de la guerre, et général Dastinot, ancien commandant de l'École, assistent au carrousel.

1852. — Les 5, 6 et 7 septembre.

1853. — Les 4, 5 et 6 septembre.

1854. — Les 3, 4 et 5 septembre.

1855. — Les 2, 3 et 4 septembre.

1856. — Vendredi 5 septembre, 1<sup>er</sup> jour de courses; samedi 6, carrousel; dimanche 7, 2<sup>e</sup> jour de courses. — Fêtes en l'honneur du maréchal Pelissier, duc de Malakoff, assistent aux courses et au carrousel. — Le soir, concert au carrousel pour les inondés de la Loire.

1857. — Les 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre.

1858. — Les 29, 30 et 31 août.

1859. — Les 4, 5 et 6 septembre. Maréchal Randon, une seconde fois ministre de la guerre, assiste au carrousel et aux courses du lendemain. Jusqu'à ce jour, les fêtes ont été tenues sur la prairie du bourg de Saint-Florent.

1860. — Les 9, 10 et 11 septembre. — Fêtes en l'honneur de la régénération de l'hippodrome de Varrains, près le faubourg de Nantilly, où les courses ont lieu chaque année depuis

1861. — Les 11, 12 et 13 septembre.

1862. — Les 17, 18 et 19 août. — Il n'y eut qu'un jour entre la fête patronale et nationale du 15 août et la première journée de courses. — Transformation et agrandissement de la carrière du carrousel, telle que nous la voyons aujourd'hui.

1863. — Les 6, 7 et 8 septembre.

1864. — Les 4, 5 et 6 septembre.

1865. — Les 6, 7 et 8 août.

1866. — Les 26, 27 et 28 août.

1867. — Les 25, 26 et 27 août. — Dernière année avec le concours de la musique de l'École de cavalerie, supprimée quelques mois plus tard.

1868. — Les 6, 7 et 8 septembre. — La musique du 4<sup>e</sup> de ligne donne son concours aux courses et au carrousel.

1869. — Dimanche 15 août, fête nationale et centenaire de Napoléon 1<sup>er</sup> (ballon Eugène Godard); lundi 16, un seul jour de courses; mardi 17, carrousel. — Musique du 4<sup>e</sup> de ligne.

En 1870, nos fêtes devaient avoir lieu, comme l'année précédente, c'est-à-dire: lundi 15 août, fête nationale et de la ville; mardi 16, un seul jour de courses; mercredi 17, carrousel. Mais la guerre coupait à tout divertissement, et il n'y eut aucune fête hippique en 1870, 1871 et 1872.

1873. — Les 24, 25 et 26 août. — Musique municipale aux courses à partir de cette année. La musique du 32<sup>e</sup> de ligne donne une retraite aux flambeaux le samedi soir 23, et se fait entendre le dimanche soir au Square du théâtre et le lundi au carrousel.

1874. — Les 23, 24 et 25 août. — Le samedi 22, retraite aux flambeaux par la musique des pompiers, fête vénitienne, simulacre de l'incendie du théâtre; le dimanche, concert au Square par la musique du 32<sup>e</sup> de ligne qui se fait entendre également le lendemain au carrousel; le mardi, concert sur la Loire par la musique municipale.

1875. — Les 22, 23 et 24 août. — Retraite de la musique des pompiers le samedi 21; musique du 32<sup>e</sup>: concert et carrousel.

1876. — Les 20, 21 et 22 août. — Retraite, samedi 19, par la musique municipale, avec le concours du 13<sup>e</sup> chasseurs à pied. Musique du 32<sup>e</sup>, concert et carrousel.

1877. — Les 26, 27 et 28 août. — Musique du 32<sup>e</sup>, au carrousel seulement.

1878. — Les 25, 26 et 27 août. — Musique du 32<sup>e</sup> au carrousel.

1879. — Les 24, 25 et 26 août. — Concours de la même musique au carrousel. Le lundi soir, concert de la musique municipale.

1880. — Les 22, 23 et 24 août. — Musique du 32<sup>e</sup> au carrousel. Concert de la musique municipale le mardi, le mauvais temps l'ayant empêché la veille.

1881. — Les 28, 29 et 30 août. — Musique du 32<sup>e</sup> de ligne au carrousel. Musique municipale au Square le lundi.

1882. — Les 27, 28 et 29 août. — La musique du 32<sup>e</sup>, prenant part aux grandes manœuvres de Bléré, est remplacée au carrousel par la musique du 66<sup>e</sup> de ligne. Concert le lundi soir par cette même musique. Le mardi soir, au Square, concert de la musique municipale.

1883. — Les 12, 13 et 14 août. — Musique du 66<sup>e</sup>: concert le dimanche soir et au carrousel le lendemain.

1884. — Les 10, 11 et 12 août. — Musique du 32<sup>e</sup> de ligne au carrousel. Le soir, concert de la musique municipale.

1885. — Courses les samedi 15 et dimanche 16 août; carrousel le lundi 17. — Musique du 66<sup>e</sup> le samedi soir au Square du théâtre, et le lundi au carrousel. A la fin de cette dernière journée, concert de la musique municipale.

1886. — Les 8, 9 et 10 août. — Ce soir samedi, à 9 heures, retraite aux flambeaux par la musique municipale avec le concours des sapeurs-pompiers. Demain soir, à 8 heures 1/2, concert au Square par la musique municipale.

Cette fois, paraît-il, c'est la musique du 135<sup>e</sup> de ligne, de la garnison d'Angers, qui viendra prêter son concours au carrousel.

Ajoutons que, depuis plusieurs années, nos fêtes hippiques sont clôturées par un feu d'artifice.

En résumé, depuis l'origine des courses de Saumur (1850), et après celles qui se préparent, nous aurons assisté à ces fêtes pour la trente-quatrième fois. Le nombre des journées de courses données sera de soixante-six.  
DU CHARDONNET.

## LA PREMIÈRE COURSE DE CHEVAUX

Le journal *l'Intermédiaire* extrait cette curieuse citation du second volume du *Journal de Buisson Aubenay*, publié récemment par les soins de la *Société de l'Histoire de Paris*:

« Ce jour, après dîner (15 mars 1654), il y eut prix et gage de mille écus pour course de chevaux au bois de Boulogne entre les princes d'Harcourt et le duc de Joyeuse, sur chacun un cheval nourri au village de Boulogne, ainsi que l'on nourrit les chevaux de courses en Angleterre, à sçavoir depuis trois semaines ou un mois de pain fait avec anys et des faverolles au lieu d'avoine, et les deux derniers jours d'œufs frais au nombre de deux ou trois cents. Ils ont mené leur course de la barrière de la Muette, ou Meute, et passant par le grand chemin, droit vers Saint-Cloud, tournant sur la droite au dedans de l'enclos par la grande route qui revient au château de Madrid. Ils ont été également et sans avantage.

» Le prince d'Harcourt, vêtu d'un habit gris fait exprès et très étroit, un bonnet en tête juste et les cheveux dedans, mais ayant trois livres de plomb dans sa poche pour peser autant que Plessis du Vernet, maître d'académie, qui courait dans la place et sur le cheval du duc de Joyeuse. Mais, au tournant de Madrid, ils passèrent devant le sieur Dauphin; là, attendant à cheval, selon leur paction (engagement), le Plessis prit les devants, et, arrivant à cent pas devant l'autre à la barrière de la Muette, gagna le prix. Force gens de la cour y étaient. »

Les courses reprirent avec ardeur sous Louis XVI.

## Faits divers.

### UNE FEMME COUPÉE EN MORCEAUX

Ce crime, qui rappelle le trop légendaire Billoir, et plus récemment le crime de Bruxelles, a été découvert, dans la nuit de mardi à mercredi, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement (Montrouge).

Un premier paquet, contenant deux bras et deux jambes de femme, a été trouvé dans un urinoir, avenue d'Orléans, en face l'église Saint-Pierre de Montrouge.

Un deuxième paquet, assez semblable au premier, a été trouvé dans un autre urinoir, rue d'Alésia. Il contenait d'autres débris féminins.

Rapprochés des jambes et des bras que l'on possédait déjà, il fut facile de se rendre compte que ces divers fragments avaient appartenu à un même corps, celui d'une jeune femme à peine âgée de vingt à vingt-deux ans.

Enfin, un cantonnier de la ville de Paris apportait aussi au commissariat un troisième paquet qu'il avait ramassé, près de la station de Montrouge, sur la voie en dedans de la légère clôture en lattes qui borde le talus.

Dans ce troisième paquet, comme dans les précédents, on trouva une partie du même corps de femme.

La rigidité cadavérique observée sur ces différents fragments indique que la mort est récente.

« Quand à la tête, il a été impossible de la retrouver, malgré toutes les recherches de la police.

Ordre a été donné de transporter toutes les parties du cadavre à la Morgue pour y être examinées par les médecins légistes.

Quel est l'auteur de cet épouvantable crime?

Un employé de l'octroi est venu déclarer à M. Percha, commissaire de police, en présence de MM. Bernard, procureur de la République, et Taylor, chef de la sûreté, que mardi soir, vers minuit, il avait vu un fiacre, dans lequel il avait remarqué la présence de plusieurs paquets, qui erraient dans les rues désertes, telles que les rues Ledion et d'Alésia.

Le cocher ne paraissait pas connaître le chemin et marchait à l'aventure. Cet employé de l'octroi ne se rappelle plus le numéro; pourtant il a pu donner un signalement assez détaillé du véhicule, du cheval et du cocher.

On a constaté la présence, vers onze heures et demie, d'un individu qui traînait une voiture à bras pesamment chargée. Cet individu aurait, d'après les déclarations de certaines personnes, passé avec sa voiture

dans la rue d'Alésia, puis serait ensuite revenu sur ses pas.

Le service de la sûreté marche en ce moment sur ces deux pistes.

Plusieurs journaux annoncent à la dernière heure qu'une arrestation a été opérée dans la soirée au sujet de l'affaire de la femme coupée en morceaux trouvée à Montrouge (Seine).

## AVIS AU PUBLIC

La grande Brasserie de Strasbourg, rue Beaurepaire, à Saumur, est définitivement installée.

Outre la salle de la Brasserie, avec son magnifique comptoir vieux chêne dans lequel se trouve une glacière pour maintenir dans une constante fraîcheur la bière, le vin, les liqueurs, ainsi que les cervelas, jambons et viandes froides, il y a une belle salle à manger au fond de la cour; on y arrive par la petite ruelle, afin que les personnes qui viendront avec leurs familles n'aient pas à traverser la Brasserie.

Tous les jours, un plat varié, appelé plat du jour, à 4 fr., pain et service compris.

Cervelas de Strasbourg, Jambons d'York, salade de Musson, vrai Gruyère, dit Ementhaler.

Afin d'être agréable au client, on vend par portion à emporter.

Le café, les liqueurs, sirops, etc., sont de 1<sup>re</sup> marque.

Vin blanc à 0,60 c. la bouteille; Vin rouge à 0,75 c. la bouteille; Champigny 1884, 1 fr. 50; Bière Dreher de Vienne, 0,30 c. le bock; Bière de Saint-Florent (fabrication de Strasbourg), 0,20 c. le bock.

M. Voltz espère attirer une nombreuse clientèle par le bon service et l'excellente qualité de ses consommations.

P.-S. — Les jours de théâtre, la Brasserie restera ouverte une demi-heure après la fin de la représentation.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 4 fr. 30 le litre; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Comité des Concours Poétiques du Midi de la France (anciens concours poétiques de Bordeaux)

### APPEL AUX POÈTES

Le trente-septième Concours poétique ouvert en France le 15 Août 1886, sera clos le 1<sup>er</sup> Décembre 1886. Vingt médailles, or, argent, bronze seront décernées.

Demander le Programme, qui est envoyé franco, à M. Évariste CARRANCE, Président du Comité, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne). — Affranchir.

## RENÉ PINEAU

94, rue de Richelieu, Paris,

A l'honneur d'informer MESSIEURS les OFFICIERS que son coupeur et voyageur, M. LEDAIN, sera de passage à Saumur le 9 août pour leur présenter nos nouveaux modèles de coiffures et d'équipement militaire. La maison reprend les SHAKOS pour 20 fr. en échange d'un casque.

M. LEDAIN sera muni en outre d'une collection des dernières nouveautés en chapeaux civils dont la marque RENÉ PINEAU est bien connue parmi vous.

Le seul VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE, c'est  
L'ALCOOL DE MENTHE  
**DE RICQLÈS**  
Souverain contre les indigestions, les maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et calmant instantanément la soif. — 46 ans de succès, 39 récompenses. — Dépôts partout.  
**REFUSER LES IMITATIONS**

### BOURSE DE PARIS

DU 6 AOUT 1886.

Rente 3 0/0.	82 60
Rente 3 0/0 amortissable.	84 95
Rente 4 1/2.	107 95
Rente 4 1/2 (nouvelle).	109 35
Obligations du Trésor.	512 »

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 42, et de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange.

## VENTE

Sur licitation  
En deux lots,  
DE DEUX

### MORCEAUX DE TERRE

Situés commune de Saint-Lambert-des-Lévées,

Dépendant de la communauté ayant existé entre les époux MARÉCHAL-ERNOU ;

Et, à l'amiable,  
D'UN AUTRE

### MORCEAU DE TERRE

Situé même commune, appartenant en propre à M<sup>me</sup> veuve MARÉCHAL.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, le **Samedi 4 Septembre 1886**, à une heure de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu entre parties, par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré,

Aux requête, poursuite et diligence de M<sup>me</sup> Lucie Ernou, propriétaire-cultivatrice, veuve de M. Louis Maréchal, en son vivant cultivateur, ladite dame demeurant au Carrefour, commune de Saint-Lambert-des-Lévées, Demanderesse, ayant M<sup>e</sup> LE RAY pour avoué ;

Contre M. René Maréchal, cultivateur à Mouligné, commune de Saint-Lambert-des-Lévées, pris en qualité de subrogé-tuteur du mineur Louis Maréchal, issu du mariage de la dame veuve Maréchal avec son défunt mari, ledit M. René Maréchal, assigné en raison de l'opposition d'intérêts existant entre la dame veuve Maréchal, tutrice naturelle et légale de son fils mineur et ledit mineur, Défendeur, ayant M<sup>e</sup> LACOR pour avoué ;

En présence ou lui dûment appelé de M. Jean Poisson, fendeur de bois, demeurant à Saumur, rue de la Visitation, pris en qualité de subrogé-tuteur ad hoc du mineur Louis Maréchal, sus-nommé, Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé par le ministère de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après, dépendant de la communauté ayant existé entre les époux Maréchal-Ernou, sur les lotissements et mises à prix ci-dessous, fixés d'office par le Tribunal.

#### DÉSIGNATION

Commune de Saint-Lambert-des-Lévées.

1<sup>er</sup> Lot.

Quatre-vingt-dix-sept ares quatre-vingt-dix centiares de terre, aux Terres-Boues, joignant au nord Papillon et Boisnard, au levant Meschin, comme fermier, au midi Legeard et au couchant Harault-Edelin.

Mise à prix, quatre mille cinq cents francs, ci..... 4.500

2<sup>e</sup> Lot.

Quarante-quatre ares de terre, aussi aux Terres-Boues, joignant d'un côté Benoist-Bouillé, d'autre côté la veuve Maréchal, d'un bout le chemin du Port-Feuiller, et d'autre bout les représentants de M. Guérin, de Dampierre.

Mise à prix : douze cents francs, ci..... 1.200

Total des mises à prix : cinq mille sept cents francs, ci.... 5.700

A l'issue de l'adjudication de ces deux lots, il sera procédé à la vente d'un morceau de terre d'une contenance de quatre-vingt-treize ares cinquante centiares, sis également commune de Saint-Lambert-des-Lévées, aux Terres-Boues.

Cet immeuble, qui appartient en propre à la veuve Maréchal, joint d'un côté le deuxième lot ci-dessus

désigné, d'autre côté acquéreur de la famille Lair, de Blou, d'un bout le chemin du Port-Feuiller et d'autre bout représentants de M. Guérin, de Dampierre.

S'adresser, pour renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué à Saumur, 42, rue du Marché-Noir, poursuivant la vente ;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le sept août mil huit cent quatre-vingt-six.

V. LE RAY.

Enregistré à Saumur le août mil huit cent quatre-vingt-six, folio case. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

Étude de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire à Montsoreau.

### A VENDRE

1<sup>o</sup> Une BELLE MAISON d'habitation avec grand jardin, à Fontevault ;  
2<sup>o</sup> Une autre BELLE MAISON, à Candès, à quelques pas de la Vienne.

### A LOUER

Une BELLE et GRANDE MAISON avec jardin, à Souzay, sur la route et le bord de la Loire. (538)

Étude de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire à Montsoreau.

### A VENDRE

En détail ou en totalité,

Le dimanche 29 août 1886, à une heure.

A Dampierre, en la maison ci-après,

### UNE PROPRIÉTÉ

Située à Dampierre, comprenant :

1<sup>o</sup> Maison et dépendances, jardins et cave ;  
2<sup>o</sup> Un clos de vigne de 1 hectare 37 ares ;  
3<sup>o</sup> Un morceau de vigne de 20 ares attenant au clos ;  
4<sup>o</sup> Un autre morceau de vigne de 11 ares.

On pourra traiter avant le jour fixé.

S'adresser, soit à M<sup>e</sup> PASQUIER, soit à M. Ror, propriétaire à Messemé, près Loudun. (533)

Étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### UNE MAISON

Sise au Pont-Fouchar, commune de Baigneux,

Rapportant environ 700 fr.

Comprenant au rez-de-chaussée 6 chambres, au 1<sup>er</sup> étage 5 chambres, greniers, caves, cour, pompe, petit jardin ; — Grand jardin planté d'arbres fruitiers, puits, bassin, petit bâtiment, le tout contenant 13 ares 75 centiares, joint M<sup>me</sup> Breton, M. Poitevin et autres.

S'adresser audit M<sup>e</sup> PINAULT.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

Rue de la Visitation, 46,

Grand choix d'OBJETS MOBILIERS de toute sorte : vieux meubles, glaces, faïences, objets d'art, argenterie, armes, etc. — Visible tous les jours.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

### UNE MAISON

Avec Ecurie et Jardin,

Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.

S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

# AU PALAIS DES MARCHANDS

RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79

ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

## AMEUBLEMENTS

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maitres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



CHAMBRE

Coucher.

MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures  
Lingerie — Sièges — Tentures  
Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL, illustré, est à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

### A LOUER UNE MAISON

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps. La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

### A VENDRE

Un PHAËTON de maître, en très-bon état, et un HARNAIS neuf avec bouclerie cuivre.

S'adresser à M. BALME, 14, quai de Limoges, à Saumur. (349)

### Vin rouge vieux

#### A VENDRE

S'adresser à M. E. CHARPENTIER, à la Martinière, par Allonnes. (494)

### A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 70, 80 et 100 francs la barrique ;

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

### A VENDRE

Fumier de Cheval

S'adresser au bureau du journal, ou 13, rue d'Alsace.

### Chevaux de Luxe

M. MACHEFERT prévient les amateurs qu'il sera à Tours, du 4 au 10 courant, avec un convoi de chevaux de luxe, dont 2 cobs trotteurs, 1 paire cobs alezan, 5 chevaux d'armes, dont 3 pur sang, 2 carrossiers, 2 poneys, 1 steppur et un cheval de Broum, fort et vite, 1 cheval gris étourneau, beau et brillant, monté et attelé, 3 chevaux pur sang, dont 1 steppur attelé, très brillant. Hôtel du Bœuf-Couronné, en face la gare des marchandises, Tours.

INSTITUTION LELARGE (Fondée en 1841)  
Rue Gay-Lussac, 20; Impasse Royer-Collard, 9 et 12, — PARIS

PRÉPARATION SPÉCIALE AUX

### BACCALURÉATS

L'Institution Lelarge, située dans le magnifique quartier de Luxembourg, se recommande aux familles par les nombreux et rapides succès de ses élèves. — Cet établissement s'adresse :

1<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

2<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

3<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

4<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

5<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

6<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

7<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

8<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

9<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

10<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

11<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

12<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

13<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

14<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

15<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

16<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

17<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

18<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

19<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

20<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

21<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

22<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

23<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

24<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

25<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

26<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

27<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

28<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

29<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

30<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

31<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

32<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

33<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

34<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

35<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

36<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

37<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

38<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

39<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

40<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

41<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

42<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

43<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

44<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

45<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

46<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

47<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

48<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

49<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;

50<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés ;